****

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT**

**DU SUD – OUEST LAUSANNE**

**Brève rencontre avec…**

**Arlette Hesser-Dutoit**

**Elle vit dans une maison porteuse d’histoire**

***Au chemin des Plaines, derrière un discret mais important portail en métal se niche une demeure cossue du début du 19e siècle. Une autre maison, plus récente, un peu plus haut sur la colline complète le domaine. On découvre la résidence principale au bout de l’allée qui y conduit. Madame Arlette Hesser-Dutoit, gardienne de la mémoire de ces lieux, nous y accueille.***

La famille Francillon dont descend Madame Arlette Hesser-Dutoit est originaire du Dauphiné et s’est installée dans la région juste après la révocation de l’Edit de Nantes en 1685. « Mon quatre fois arrière-grand-père a construit cette maison en 1814 » nous raconte son actuelle propriétaire. « Il était un personnage connu à l’époque, il a même séjourné dans les geôles bernoises et nous en tirons gloire ! » ajoute-t-elle avec malice. Jacques Francillon (1770- 1846) a en effet fait partie des Vaudois qui se sont révoltés contre les autorités qui occupaient le canton. Sa pierre tombale se trouve aujourd’hui dans le jardin de sa maison. Son nom figure - parmi celui d’autres personnalités - sur un monument commémoratif situé à côté de l’Eglise de la Croix d’Ouchy et atteste de son engagement à la fin du 18e siècle. Madame Hesser-Dutoit parle volontiers de la riche histoire de ses ancêtres. Elle évoque aussi celle de familles auxquelles les siens se sont alliés au fil des siècles et qui ont marqué l’histoire lausannoise.

La petite Arlette passe sa prime jeunesse dans la maison au-dessus de celle qu’elle occupe aujourd’hui mais où elle se rendait tous les jours vu que ses grands-parents y vivaient. Leurs voisins de l’époque étaient tous des maraîchers. Elle est la fille unique de Me Annie Dutoit\*, deuxième avocate dans notre canton et première femme du pays à présider un Conseil communal, celui de Lausanne. Sur les traces maternelles, Arlette Dutoit fait des études de droit, exerce d’abord comme juriste à la Vaudoise Assurances qu’elle quitte trouvant le travail un peu monotone. Elle part à Genève pour effectuer son stage d’avocate et restera professionnellement active jusqu’à la quarantaine. Elle renonce à sa carrière sur l’insistance de son mari, Hermann Hesser, de 25 ans son aîné, qui prend sa retraite à ce moment-là. Lorsqu’elle perd son conjoint en 2012, elle revient immédiatement vivre à Lausanne, dans la plus grande des deux maisons dont elle a entre-temps hérité. « J’avais la nostalgie de ces lieux, je ressentais un véritable *Heimweh*. En me réinstallant ici, je n’avais pas à recréer des racines, elles y étaient restées » nous confie-t-elle avec un sourire qui cache sans doute une certaine émotion. Elle y retrouve un cercle familial et amical avec lesquels elle renoue des relations plus fréquentes qu’elle continue à cultiver. Madame Hesser-Dutoit s’inscrit au PLR lausannois, se présente par deux fois au Conseil communal. Elle n’est pas élue mais reste néanmoins engagée et active, participe aux réunions du parti et en vérifie les comptes. Une fonction qu’elle assume aussi au sein de la Société de Développement du Sud-Ouest Lausanne (SDSO).

Dans sa vaste demeure, elle ne se sent pas seule. Meubles, portraits, tableaux, objets rares ou ordinaires l’entourent et rendent presque palpable la présence de celles et ceux qui l’ont précédée dans ses murs. Arlette Hesser-Dutoit nourrit aussi des projets de rencontres, de voyages et d’activités dans les montagnes qu’elle aime tant.

Agnès Forbat

\*Me Annie Dutoit figure dans l’ouvrage *100 femmes qui ont fait Lausanne,* Editions Antipodes (www.antipodes.ch)

**IMAGE DE LA MAISON**

*Une demeure qui date de 1814*

**Informations diverses touchant plus spécifiquement le sud-ouest Lausanne tirées des communiqués de la Ville**

**Une grande étape pour un chauffage à distance lausannois 100 % renouvelable**

Trois centrales de production et de distribution seront construites à Ouchy, Vidy et Malley permettant de déployer le réseau de chaleur dans ces quartiers. La centrale de production de Vidy fonctionnera à partir des eaux usées de la STEP. Du calendrier, jugé ambitieux par la Ville, la réalisation de ces centrales est prévue pour 2024 avec comme objectif une montée en puissance des productions renouvelable en 2035. Pour tout cela 170 millions de francs seront investis.

**Les bains d’hiver : de l’eau froide à la chaleur du sauna et vice-versa**

Il sied de mettre en exergue l’enthousiasme de l’association pour son engagement en temps et en argent car aux côtés du montant récolté via un crowdfunding de CHF 34'000.00, ses membres y sont allés de leur poche. Mais il y a les « oubliés » dans cette opération à savoir les personnes en situation de handicap. Fait rassurant : cela n’a pas échappé à l’association qui est consciente des mesures qu’imposent l’inclusion des dites personnes dans la société. La garantie nous a été donnée que si, après la phase test allant jusqu’au 1er avril 2023, l’expérience se révélerait en tout point positive, ce « manco » serait pris en compte. Dont acte et bonne chance.

.

**Nouvelle « campagne « d’abattage d’arbres dans le sud-ouest et Vidy en particulier – des propos rassurants du Service des parcs et domaines de la Ville tant pour la protection du site que pour la sécurité des personnes.**

Ci-après les informations fournies, très généreusement, par M. Michael Rosselet, chef d’unité « Arbres » -délégué aux arbres :

« Pour rappel, un grand nombre de peupliers carolins (Populus x canadensis) ont été plantés au bord du lac, dans la zone Vidy – Bourget, en particulier. La plupart l'ont été dans les années 60, à l'occasion de l'Exposition nationale, à l'exceptions de quelques arbres centenaires plantés le long de la promenade de Vidy.

Ces arbres sont caractérisés par une sensibilité à la casse très importante. Cela est dû à une croissance très rapide, qui induit de très longs porte-à-faux, combinés à un bois fragile et cassant. Chaque année, des branches se brisent. Cela a lieu lors d'épisodes météorologiques extrêmes (tempête de 2018), mais aussi dans des conditions normales. Régulièrement, des casses de branches, des chutes d'arbres de cette espèce nous alertent et nous rappelle l'attention que nous devons porter au danger qu'ils représentent. Notre vigilance à l'égard de ces peupliers est fortement accrue en comparaison avec d'autres arbres. Les photos jointes illustrent 2 cas d'arbres que nous avons dû couper cette année.

Ce sont près de 400 arbres de cette espèce qui ont été plantés dans cette zone. Depuis 10 ans, un renouvellement progressif a été initié, sur la base des observations sanitaires et des défaut statiques relevés. Une moyenne de 20 peupliers a dû être coupés chaque année depuis 2013. Cet hiver, ce sont 22 peupliers qui ont été coupés, dont 2 foudroyés et dépérissant le long de la promenade de Vidy, 4 dont les porte-à-faux sont très importants en surplomb de la route de Vidy, au-dessus des places de stationnement, 2 dans le giratoire de la Maladière et qui ont vu leurs branches se casser l'été passé. Les arbres concernés sont ceux qui donnent des signes de faiblesse (physiologique), qui ont touchés par des intempéries et/ou dont les branches se sont cassées, et qui menacent le public ou des infrastructures.

En parallèle, nous plantons massivement depuis plusieurs années. Ce sont environ 660 arbres qui ont été plantés de Vidy au Bourget, sans compter les près de 900 arbres et arbustes constituant les "micro-forêts" implantées au cœur du giratoire de la Maladière.

Par ailleurs, la place de Bellerive accueille actuellement les branches et les troncs issus des travaux de coupe et de taille effectués sur l'entier du territoire de la ville, toujours pour des raisons sanitaires et sécuritaires. Durant la saison 2022 - 2023 ce sont 240 arbres qui ont dû être coupés en raison de ces impératifs partout en ville. Par ailleurs, ce sont environ 2000 arbres qui sont plantés durant la même période. Le nombre d'arbres coupés ne représente que le 0.5% des arbres sur pied, voire beaucoup moins. Les aléas climatiques, le dépérissement naturel, les agents pathogènes nous conduisent à couper ces arbres que nous ne pouvons pas laisser s'écrouler dans les espaces fréquentés par le public.

La place de Bellerive nous sert de lieu de stockage avant que la précieuse ressource que constituent ces troncs et branches ne soit valorisée. Les branches de petit diamètre sont broyées en bois raméal fragmenté pour fertiliser les sols. Les bois et troncs de plus grande dimension sont valorisés comme copeaux pour des sentiers et places de jeux et comme bois énergie qui alimente le chauffage à distance ».

**« Wanted » » et quiz du JO no 2 de février 2023**

Tout espoir d’apporter du « sang neuf » au comité n’est pas perdu. Nous sommes sur de bonnes pistes mais la porte demeure grande ouverte à tout en chacune et chacun.

A suivre !

En revanche aucun bénéficiaire du quiz que nous rappelons :

Vous souhaitez bénéficier de la qualité de membre de la SDSO avec la première cotisation offerte et recevoir une invitation à participer gracieusement à sa traditionnelle choucroute automnale ? Alors répondez à l’une ou l’autre des questions suivantes :

119 est :

a) le dernier numéro de l’avenue de Cour

b) le nombre cumulé d’années des membres du comité

Réponse **à** [**jdr.henchoz@bluewin.ch**](mailto:jdr.henchoz@bluewin.ch)

**Pour le comité**

**Jean-Daniel Henchoz**

**sdso@usdl.ch**